



**RESSOURCES FALCO**

**RAPPORT DE GESTION**

**POUR LES TROIS ET NEUF MOIS  
TERMINÉS  
LE 31 MARS 2017**

---

## RESSOURCES FALCO

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du troisième trimestre

---

*Le présent rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des activités de Falco Resources Ltd. (« Ressources Falco », « Falco » ou la « Société ») pour les trois et neuf mois terminés le 31 mars 2017 devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes afférentes pour les trois et neuf mois terminés le 31 mars 2017. Les états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers et des autres renseignements financiers de la Société contenus dans le présent rapport de gestion. Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant à la communication de l'information financière. Pour aider celle-ci, le conseil a nommé un comité d'audit formé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre les membres de la direction afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers au conseil d'administration pour que celui-ci examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans le présent rapport de gestion sont en date du 23 mai 2017, la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés non audités de la Société pour les trois et neuf mois terminés le 31 mars 2017, suivant la recommandation du comité d'audit. Toutes les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la section intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».*

---

### Table des matières

Description de l'entreprise	3
Faits saillants	4
Perspectives	4
District minier de Rouyn-Noranda	5
Glencore Canada Corporation	6
Projet Horne 5	6
Exploration - Secteur du complexe de la mine Horne	9
Exploration - Autres activités régionales	11
Résultats des activités	12
Liquidités et sources de financement en capital	13
Flux de trésorerie	13
Description des transactions de financement	14
Développement corporatif	16
Information trimestrielle	17
Transactions entre les parties liées	18
Obligations contractuelles et engagements	18
Arrangements hors bilan	18
Données sur les actions en circulation	19
Événement postérieur à la date du bilan	19
Facteurs de risque	19
Risques financiers	19
Contrôles de divulgation de l'information à l'interne	20
Base d'établissement des états financiers	20
Estimations et jugements comptables critiques	20
Instruments financiers	20
Renseignements additionnels	20
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	21
Informations sur la Société	22

---

## RESSOURCES FALCO

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du troisième trimestre

---

### Description de l'entreprise

Falco est une société à l'étape de l'exploration et de l'évaluation qui se consacre à l'acquisition et à l'exploration de propriétés minières au Canada. Elle concentre présentement ses activités sur l'exploration et l'évaluation de ses propriétés minières situées dans le district de Rouyn-Noranda au Québec, à la recherche de métaux de base et précieux, principalement sur son projet Horne 5 détenu en propriété exclusive.

Falco est inscrite à la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») sous le symbole FPC. La Société est l'un des principaux détenteurs de titres miniers dans la province de Québec, avec un vaste portefeuille de propriétés dans la Ceinture de roches vertes de l'Abitibi. Falco détient approximativement 67 000 hectares de terrains dans le camp minier de Rouyn-Noranda, incluant quatorze anciens sites miniers aurifères et de métaux de base.

La Société a été initialement constituée en vertu du *Business Corporations Act* de la Colombie-Britannique le 16 mars 2010. Le 12 juin 2015, la Société a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse du siège social de la Société est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, Canada. Au 31 mars 2017, Redevances Aurifères Osisko ltée (« Osisko ») détenait un intérêt de 13.3% dans Falco.

La propriété principale de Falco est le projet Horne 5 situé dans le complexe de la mine Horne, hôte de plusieurs anciennes mines d'or et de métaux de base, y compris la mine Horne, la plus importante du camp qui fût exploitée par Noranda inc. de 1927 à 1976. Horne a produit environ 11,6 millions d'onces d'or et 2,5 milliards de livres de cuivre. Glencore Canada Corporation (« Glencore Canada ») détient une redevance de 2 % sur les revenus nets de fonderie (« *net smelter return* » ou « NSR ») sur tous les métaux produits du projet Horne 5, ainsi qu'un droit de premier refus en ce qui a trait à l'achat ou à l'usinage à forfait de toute portion ou de la totalité des concentrés ou autres produits minéraux.

Pour de plus amples détails à propos du projet du gîte polymétallique Horne 5, entièrement détenu par la Société (le « gîte Horne 5 » ou le « projet Horne 5 »), il y a lieu de consulter le rapport technique préparé conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 ») daté du 26 septembre 2016 et intitulé « *Technical Report and Mineral Resource Estimate for the Horne 5 Deposit* » (le « rapport technique ») et le rapport technique préparé conformément au Règlement 43-101 daté du 28 avril 2016 et intitulé « *Preliminary Economic Assessment of the Horne 5 Project* », tous deux disponibles sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

Claude Bernier, directeur de l'exploration (géo., ing.), est la personne qualifiée au sens du Règlement 43-101 qui a révisé et vérifié le contenu technique du présent rapport de gestion.

---

## RESSOURCES FALCO

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du troisième trimestre

---

### Faits saillants – Troisième trimestre

- En janvier 2017, la Société a clôturé un placement privé sans l'entremise d'un courtier (annoncé en novembre 2016) avec trois investisseurs stratégiques québécois, à savoir Ressources Québec inc., agissant à titre de mandataire pour le gouvernement du Québec, Capital Croissance PME II, s.e.c. et SIDEX, s.e.c., pour un produit brut global de 10,8 millions de dollars. Le produit net du placement privé sera utilisé par la Société pour avancer le programme de dénoyage relié au développement du projet Horne 5, pour l'exploration régionale et pour le fonds de roulement général.
- En février 2017, la Société a annoncé le début d'un programme de forage d'exploration de 40 000 mètres sur son portefeuille de propriétés couvrant une superficie de 668 kilomètres carrés autour du projet Horne 5, détenu à 100 %.
- En mars 2017, Falco a annoncé les nominations suivantes :
  - Bryan A. Coates, président d'Osisko, s'est joint au conseil d'administration et présidera un nouveau comité des finances du conseil d'administration;
  - Hélène Cartier, qui occupe actuellement un poste d'administratrice sur le conseil d'administration, s'est jointe à la Société à titre de vice-présidente, environnement et développement durable. Mme Cartier continuera de siéger au conseil d'administration jusqu'à ce qu'un administrateur soit nommé pour la remplacer;
  - François Vézina s'est joint à la Société à titre de vice-président, services techniques; et
  - Christian Laroche s'est joint à la Société à titre de vice-président, métallurgie.
- Le 24 mars 2017, Falco a conclu une entente exclusive pour la fourniture des systèmes de hissage pour son projet Horne 5. Les systèmes de hissage comprendront un treuil de production, un treuil auxiliaire et un treuil de service. La livraison et l'installation des treuils de service et auxiliaire est prévue en 2018. La Société a accordé aux preneurs fermes une option d'acquérir des unités additionnelles jusqu'à 15% supplémentaire de l'offre pour couvrir les attributions excédentaires.

### Fait saillant – Subséquent à la fin du trimestre

- Le 17 mai 2017, Falco a annoncé qu'elle avait conclu une entente avec un syndicat de preneurs fermes aux termes de laquelle les preneurs fermes ont accepté d'acquérir 19 380 000 unités de la Société au prix de 1,29 \$ par unité pour un produit brut total de 25 000 200 \$.

### Perspectives

Au cours de l'année civile 2017, Falco a l'intention de compléter son étude de faisabilité et son étude d'impact environnemental sur le projet Horne 5, d'avancer le programme de dénoyage du projet Horne 5 et de poursuivre les activités d'exploration sur des cibles régionales, notamment dans le camp central et le camp Noranda. La Société a également l'intention de commencer les travaux préliminaires pour les installations de surface ainsi que pour la réhabilitation du puits Quémont.

Le programme d'exploration se concentrera sur différents secteurs dans le but de découvrir une nouvelle minéralisation dans le prolifique camp de Rouyn-Noranda. Environ 26 000 mètres devraient être forés dans le camp central, et 14 000 mètres pour tester d'autres cibles régionales dans le camp Noranda. La campagne prévue de forage d'exploration de 40 000 mètres fait partie d'un budget de 10,0 millions de dollars affecté aux travaux d'exploration au cours de l'année civile 2017.

## RESSOURCES FALCO

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du troisième trimestre

### District minier de Rouyn-Noranda

La Société détient un intérêt de 100 % dans des claims couvrant une superficie d'environ 668 kilomètres carrés dans le camp minier historique de Rouyn-Noranda. La direction considère que ceci représente 70 % de la superficie totale du district minier. Le portefeuille de la Société comprend quatorze anciens sites miniers aurifères et de métaux de base. En tant que camp minier établi dans la province de Québec, Rouyn-Noranda possède les installations requises pour l'exploration et le développement minier.

Rouyn-Noranda possède un long historique en matière d'exploration et d'exploitation minière. Depuis la découverte du gisement Horne dans les années 1920, le secteur a été l'hôte de plus de 50 anciennes mines, soit 20 mines de métaux de base et 30 mines d'or. Un certain nombre des gisements de cuivre-zinc de type de sulfures massifs volcanogènes (« SMV ») du camp minier ont des teneurs en or bien au-delà de celles associées aux gisements de SMV typiques. Ces gisements ainsi que les gisements de type « veines mésothermales » comptent plus de 19 millions d'onces d'or produites historiquement pour l'ensemble du camp.

En plus de l'acquisition des titres miniers dans le district minier de Rouyn-Noranda, la Société a acquis l'importante banque de données accumulées par Glencore Canada et ses prédécesseurs, comprenant des modèles numérisés détaillés en 3D (logiciel GOCAD) de la géologie du secteur, des installations minières, des données géophysiques et lithogéochimiques ainsi que les résultats de plus de quatre millions de mètres de forage en surface et sous terre. La Société poursuit l'analyse de cet ensemble de données en vue d'identifier des cibles d'exploration. Elle procède également à la définition et à l'élaboration sélective de modèles géologiques pour les cibles prioritaires.

La Société a engagé les dépenses suivantes sur ses actifs d'exploration et d'évaluation dans le district minier de Rouyn-Noranda.

				Neuf mois terminés le 31 mars 2017	Exercice terminé le 30 juin 2016
	Projet Horne 5 <sup>(i)</sup>	Camp Central <sup>(ii)</sup>	Autres propriétés <sup>(iii)</sup>	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	19 088 265	1 662 899	3 727 699	24 478 863	14 431 059
Rémunération	283 182	168 018	34 946	486 146	484 606
Forage et compilation de données	2 196 639	659 788	356 348	3 212 775	4 976 107
Géologie	6 340	17 030	120 715	144 084	344 216
Géophysique	-	116 346	134 035	250 381	304 386
Métallurgie	84 000	-	-	84 000	927 507
Environnement	28 894	433 203	1 002	463 100	205 570
Ingénierie minière	174 938	-	-	174 938	441 515
Études techniques	11 660	-	-	11 660	734 115
Étude de faisabilité	8 950 142	-	-	8 950 142	914 632
Étude d'impact environnemental	887 789	-	-	887 789	190 626
Hydrologie	-	-	-	-	164 461
Administration et autres	502 243	205 094	60 692	768 029	602 951
Total des dépenses	13 125 827	1 599 479	707 738	15 433 044	10 290 692
Crédits d'impôt remboursables	(551 561)	(197 842)	(97 506)	(846 909)	(138 816)
Total, net des crédits d'impôt	12 574 266	1 401 637	610 232	14 586 135	10 151 876
Radiations <sup>(iv)</sup>	-	-	-	-	(104 072)
Solde à la fin de la période	31 622 531	3 064 536	4 337 931	39 064 998	24 478 863

(i) Comprend les coûts d'acquisition historiques de 6 496 194 \$ en lien avec l'acquisition des droits d'exploration et/ou des claims.

(ii) Le camp central est situé au nord du projet Horne 5. Il couvre une superficie d'environ 289 kilomètres carrés et englobe plusieurs anciennes mines d'or et de métaux de base.

(iii) Y compris les propriétés du camp Noranda.

(iv) Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2016, la Société a radié 100 % des coûts capitalisés historiques se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation.

---

## RESSOURCES FALCO

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du troisième trimestre

---

### Glencore Canada Corporation

En vertu des conditions d'une entente d'acquisition datée du 28 mars 2011 et assignée à la Société en septembre 2012, Glencore Canada a conservé un droit de rachat d'un intérêt de 65 % sur tout gisement de métaux de base contenant plus de 350 000 tonnes d'équivalent en cuivre et pour lequel la valeur in situ des autres métaux est moins de trois fois supérieure à la valeur in situ de tous les métaux de base (les « ressources limites »).

Les obligations de Falco envers Glencore Canada, conformément à l'entente d'acquisition du 28 mars 2011, incluant en ce qui a trait au droit de rachat, au droit de redevance et à l'option d'approvisionnement, ainsi que le paiement de tout dommage causé par Falco, sont garanties par un acte d'hypothèque pour un montant maximal de 120,0 millions de dollars.

### **Projet Horne 5**

Le gîte Horne 5 se trouve immédiatement en dessous de l'ancienne mine Horne, qui fût exploitée par Noranda inc. de 1927 à 1976, avec une production d'environ 2,5 milliards de livres de cuivre et 11,6 millions d'onces d'or.

### Mise à jour de l'estimation des ressources minérales

Le 3 octobre 2016, Falco a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour son projet Horne 5 conformément au Règlement 43-101.

Les faits saillants, en considérant un seuil de coupure sur les revenus nets de fonderie de 55 \$ par tonne, sont comme suit :

- Ressources mesurées de 736 000 oz d'équivalent or (« Éq.Au »), incluant 475 410 oz d'or (« Au ») comprises dans 9,4 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,45 grammes par tonne (« g/t ») Éq.Au (1,58 g/t Au; 16,33 g/t d'argent (« Ag »); 0,18 % de cuivre (« Cu »); 0,81 % de zinc (« Zn »));
- Ressources indiquées de 6 336 000 oz Éq.Au, incluant 4 088 383 oz Au, comprises dans 81,7 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,41 g/t Éq.Au (1,56 g/t Au; 14,19 g/t Ag; 0,18 % Cu; 0,86 % Zn);
- Ressources présumées de 1 710 000 oz Éq.Au, incluant 1 053 061 oz Au, comprises dans 22,3 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,39 g/t Éq.Au (1,47 g/t Au; 22,98 g/t Ag; 0,2 % Cu; 0,68 % Zn).

La mise à jour de l'estimation des ressources inclut et combine désormais la base de données historiques nouvellement consolidée des échantillonnages en rainure sous terre et de nouveaux paramètres économiques reliés à l'étude économique préliminaire (« EEP ») récemment publiée par la Société, y compris une baisse du seuil de coupure NSR, des résultats supplémentaires du forage en 2016 et la révision des prévisions des prix des métaux. Les nouvelles ressources mesurées, indiquées et présumées ont été mises à jour pour le gîte Horne 5 qui contient maintenant six (6) zones à haute teneur.

La mise à jour de l'estimation des ressources établit les fondements nécessaires à la finalisation de l'étude de faisabilité en 2017. Cette mise à jour a été conduite afin de supporter les travaux relatifs à la faisabilité du projet Horne 5 et afin de convertir une partie des ressources minérales indiquées en ressources minérales mesurées, grâce à l'ajout de 14 799 échantillons dans l'estimation des ressources minérales, ces derniers étant issus de la base de données historiques nouvellement consolidée des échantillonnages en rainure sous terre.

### Activités d'exploration

En 2016, la Société a complété un programme de forage de 3 415 mètres sur la lentille Horne 5 pour des essais métallurgiques supplémentaires. Les trous H5-16-17, 18 et 07D ont été complétés dans l'enveloppe du gîte Horne 5 existante pour tester les zones spécifiques du gîte Horne 5 afin d'accroître la compréhension géologique et métallurgique du gîte Horne 5. Les points saillants des nouveaux forages comprennent 43,2 mètres à 2,73 g/t Éq.Au dans le trou de forage H5-16-17 et 177,2 mètres à 1,71 g/t Éq.Au dans le trou de forage H5-16-18. La compilation de l'intervalle Horne 5 du trou H5-16-07D est toujours en cours.

Les détails des résultats sont décrits dans le communiqué de presse daté du 13 septembre 2016, déposé sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

---

## RESSOURCES FALCO

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du troisième trimestre

---

### Évaluation économique préliminaire

Le 9 mai 2016, Falco a annoncé les résultats de l'EEP du projet aurifère Horne 5, étude préparée conformément au Règlement 43-101. L'EEP indique que le projet Horne 5 correspond à un projet d'exploitation minière sous terre robuste et à forte marge sur une période de 12 ans, avec des paramètres économiques intéressants dans le contexte actuel du prix de l'or.

Considérant un prix de l'or à 1 250 \$ US/oz et un taux de change de 1,00 \$ CA = 0,75 \$ US, l'étude révèle que le projet Horne 5 pourrait générer une valeur actuelle nette (« VAN ») après impôt (à un taux d'actualisation de 5 %) de 667 millions de dollars et un taux de rendement interne (« TRI ») de 16,0 %. Considérant ce scénario, la mine pourrait devenir le prochain producteur d'or en importance au Québec, avec un profil de production atteignant en moyenne 236 000 onces par an pour la durée de vie de la mine, avec des coûts de maintien au comptant tout compris de 427 \$ US/oz, net des crédits pour les sous-produits, et un coût tout compris (coûts en immobilisations et coûts d'exploitation) de 660 \$ US/oz. Falco a entrepris une étude de faisabilité du projet Horne 5, laquelle devrait être terminée à la fin du deuxième trimestre ou au début du troisième trimestre de l'année civile 2017. L'étude d'impact sur l'environnement, entreprise par WSP Global inc., est attendue au deuxième semestre de l'année civile 2017.

L'EEP envisage une mine souterraine d'une durée de vie d'approximativement 12 ans, ciblant 63,8 millions de tonnes de matériau constitué de sulfures massifs à semi-massifs d'origine volcanique à une teneur moyenne après dilution de 2,60 g/t Éq.Au ou de 4,8 millions d'onces d'Éq.Au (1,6 g/t Au, 15,5 g/t Ag, 0,19 % Cu et 0,85 % Zn). L'étude comprend des installations de concassage souterraines, puis des installations plus conventionnelles de concassage et de broyage semi-autogène et à boulets en surface d'une capacité de 15 000 tonnes par jour ainsi que trois circuits de flottation sélective pour la récupération des concentrés de cuivre, de zinc et de pyrite. Le concentré de pyrite, ainsi que les résidus pyriteux de la flottation, serait par la suite rebroyé et lixivié dans des circuits par charbon activé distincts. L'usine permettrait à Falco de produire 3 051 000 onces d'or sur la durée de vie de la mine. L'étude souligne également plusieurs possibilités d'amélioration des paramètres économiques (voir ci-dessous) puisque les ressources actuelles sont ouvertes vers l'ouest et en profondeur. Plusieurs cibles non vérifiées restent à évaluer et Falco anticipe que des ressources additionnelles pourraient être définies à court terme lors du programme de forage en cours. La réalisation du projet aurait un impact majeur dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, avec un produit brut de plus de 6,8 milliards de dollars et la création de 525 emplois permanents et bien rémunérés.

Les faits saillants de l'EEP sont présentés ci-dessous (les valeurs monétaires sont exprimées en dollars canadiens, à moins d'indication contraire; le scénario de base considère un prix de l'or de 1 250 \$ US par once, un prix pour l'argent de 17 \$ US par once, un prix pour le cuivre de 2,85 \$ US par livre, un prix pour le zinc de 1,00 \$ US par livre et un taux de change de 1,00 \$ CA = 0,75 \$ US) :

- VAN de 1 131 M\$ à un taux d'actualisation de 5 % et un TRI de 20,0 % avant impôts et droits miniers;
- VAN de 667 M\$ à un taux d'actualisation de 5 % et un TRI de 16,0 % après impôts et droits miniers;
- Durée de vie de la mine de 12 ans, avec une production annuelle maximum de 274 000 onces et une production annuelle moyenne sur la durée de vie de la mine de 236 000 onces d'or;
- Récupération de l'or payable nette de 86,8 %;
- 3 051 000 onces d'or produites à une teneur moyenne après dilution de 1,60 g/t Au, sur la durée de vie de la mine;
- 2 903 000 onces d'or payable, sur la durée de vie de la mine;
- 807 millions de livres de zinc payable, sur la durée de vie de la mine;
- 194 millions de livres de cuivre payable, sur la durée de vie de la mine;
- 23,8 millions d'onces d'argent payable, sur la durée de vie de la mine;
- Coûts de maintien tout compris de 427 \$ US/oz net des crédits pour les sous-produits (incluant les redevances) sur la durée de vie de la mine, générant une marge d'exploitation de 823 \$ US/oz ou de 66 %;
- Coût tout compris (coûts en immobilisations et coûts d'exploitation) estimé à 660 \$ US par once d'or payable;
- Coûts en immobilisations initiales de 905,2 M\$ (incluant des éventualités de 60 M\$);
- Intégration des installations minières antérieures existantes sous terre;
- Période de recouvrement de 3,8 ans avant impôt et de 4,1 ans après impôt;
- Produit brut de 6,8 milliards de dollars et flux de trésorerie d'exploitation de 2,6 milliards de dollars;
- Mise en service à la fin de l'année civile 2020;
- Pleine capacité de production au début de l'année civile 2021.

La possibilité d'accroître les ressources du projet Horne 5 est élevée puisque le gîte est ouvert vers l'ouest et en profondeur et que Falco détient environ 668 kilomètres carrés de terrain autour du projet Horne 5, y compris des cibles qui doivent encore être testées.

---

## RESSOURCES FALCO

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du troisième trimestre

---

### Installations

En novembre 2015, Falco a annoncé qu'elle avait procédé à une évaluation exhaustive des installations existantes sur le projet Horne 5. L'évaluation préliminaire des installations existantes suggérait que la Société serait en mesure d'utiliser le puits Quémont n° 2 comme puits de production et trois des puits de Horne (n° 4, n° 6 et n° 8) comme cheminées de ventilation possibles. Le puits Quémont n° 2 devra subir certaines modifications afin de satisfaire aux normes de production actuelles, mais il n'aura pas à être élargi afin d'accueillir de plus larges bennes. Les chantiers historiques situés dans la portion supérieure du gîte pourront servir d'espaces pour entreposer du matériau stérile et des résidus miniers. Ces espaces permettront à la Société de réduire les impacts en surface et de gérer les résidus de manière efficace.

Les résultats de l'évaluation permettent d'envisager une économie de plus de 100,0 millions de dollars en coûts d'immobilisation directs et indirects qui ont été pris en considération dans l'évaluation économique préliminaire. De plus, les installations existantes permettront à la Société d'accélérer l'échéancier de développement du gîte Horne 5.

### Dénoyage du puits Quémont n° 2

Une procédure de traitement de l'eau a été planifiée en prévision du dénoyage du puits Quémont n° 2 actuellement noyé. Une neutralisation sera nécessaire afin d'atteindre la limite inférieure de pH exigé en vertu de la Directive 019 du Québec. Toutefois, la Société et ses consultants croient que la neutralisation requerra un minimum de travaux et qu'une technologie et des équipements standards pourraient être utilisés. Quant à l'élimination du fer et du zinc dans l'eau, il s'agit d'un traitement simple.

En mars 2016, Falco a annoncé que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a octroyé à la Société deux permis afin de procéder au dénoyage du puits Quémont n° 2. Ces permis autorisent la Société à dénoyer le puits Quémont n° 2 jusqu'à un maximum de 100 mètres.

La première phase des travaux de dénoyage devrait commencer au cours de l'année civile 2017 et devrait être substantiellement terminée d'ici la fin de l'année civile 2018.

### Résultats des essais de flottation et de lixiviation

Le 15 décembre 2015, Falco a annoncé les résultats préliminaires des essais métallurgiques effectués sur les carottes de forage provenant de deux zones minéralisées à haute teneur du gîte Horne 5. Des tests de broyage, de flottation séquentielle en circuit ouvert et de lixiviation ont été effectués afin d'évaluer le pourcentage de récupération des métaux et les teneurs des concentrés de métaux de base. Le schéma de procédé testé a permis de produire des concentrés de flottation de cuivre et de zinc à des teneurs économiques. Des métaux précieux ont été récupérés de ces concentrés de métaux de base ainsi que de la flottation d'un concentré de pyrite et de sa lixiviation subséquente.

Les premiers résultats métallurgiques sont positifs et d'une grande importance pour démontrer la force du gîte Horne 5. Les résultats indiquent que le minerai du gîte Horne 5 se prête bien aux procédés de flottation et de lixiviation, vu les hauts taux de récupération obtenus pour les quatre métaux considérés (Au, Ag, Cu, Zn).

### Étude de faisabilité et étude d'impact sur l'environnement

En juin 2016, Falco a entrepris une étude de faisabilité, laquelle devrait être terminée vers la fin du deuxième trimestre ou le début du troisième trimestre de 2017, et une étude d'impact sur l'environnement, qui devrait être terminée au deuxième semestre de 2017. L'avenir du projet Horne 5 dépend grandement des résultats de ces études.

### Systèmes de hissage

Le 24 mars 2017, la Société a conclu une entente pour assurer l'ingénierie, l'approvisionnement, la livraison, et les services reliés à la performance et à l'installation des systèmes de hissage pour son projet Horne 5. Les systèmes de hissage comprendront un treuil de production, un treuil auxiliaire et un treuil de service. La livraison et l'installation des treuils de service et auxiliaire est prévue en 2018. La valeur du contrat est estimée à environ 28,0 millions de dollars.

### Droits de rachat et redevance

La mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour le projet Horne 5 publiée en mai 2016 constituait des ressources limites. Le 6 septembre 2016, Falco conservait sa pleine participation dans le projet Horne 5 puisque



---

## RESSOURCES FALCO

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du troisième trimestre

---

Glencore Canada a choisi de ne pas exercer son droit de rachat. Glencore Canada conserve une redevance de 2 % sur les revenus nets de fonderie sur tous les métaux produits ainsi qu'un droit de premier refus en ce qui a trait à l'achat ou à l'usinage à forfait de toute portion ou de la totalité des concentrés ou d'autres produits minéraux.

### Ententes sur les droits de surface

En septembre 2014, la Société a conclu une entente avec la ville de Rouyn-Noranda, visant à acquérir les droits de surface pour les terrains à 500 mètres au nord du gîte Horne 5 et immédiatement adjacents à la fonderie Horne. L'entente procure à la Société l'option d'acquérir, sur une période de cinq ans, d'autres terrains dans le secteur du complexe de la mine Horne. Le prix total d'acquisition est de 2 900 000 \$, lequel comprend un montant non remboursable de 1 000 000 \$ versé au moment du transfert de la propriété. Le solde de 1 900 000 \$ devra être versé d'ici le 1<sup>er</sup> août 2019, si la Société décide d'exercer cette option.

En janvier 2017, la Société a conclu une entente d'option avec une tierce partie visant l'acquisition de terrains et de bâtiments adjacents au projet Horne 5. Le prix d'acquisition totalise 5,4 millions de dollars, incluant un dépôt non remboursable de 75 000 \$ versé à la signature de l'entente d'option. Un deuxième versement non remboursable de 2,7 millions de dollars est exigible le 1<sup>er</sup> juillet 2017, et le solde devra être versé en 2018 si la Société décide d'exercer son option.

### **Exploration - Secteur du complexe de la mine Horne**

En plus des travaux sur le gîte Horne 5, la Société continue d'intégrer d'autres données historiques dans le modèle numérique pour le secteur entourant le gîte Horne 5, connu sous le nom de complexe de la mine Horne. Ce complexe comprend les secteurs immédiatement adjacents aux anciens gisements exploités Horne, Remnor, Quémont, Joliette et Chadbourne ainsi que des cibles d'exploration dans le secteur de Horne, y compris Horne Ouest, la zone AA, la zone AM, la zone C, la zone R et Gatehouse.

La compilation des données a permis de mettre à jour 6 600 forages historiques supplémentaires (460 000 mètres de forage historique) dans le secteur du complexe de la mine Horne. Bon nombre de ceux-ci ont été forés dans des secteurs qui n'ont pas été l'objet d'exploitation, y compris des secteurs adjacents au gîte Horne 5. La compilation et la numérisation de ces trous de forage ont permis d'accroître la portée du modèle exclusif de Horne et d'identifier de nouvelles cibles d'exploration à proximité du gîte Horne 5.

Pour l'année civile 2017, environ 26 000 mètres devraient être forés dans le camp central.

### Camp central

Les propriétés du camp central, qui représentent près du tiers des titres miniers détenus par Falco, couvrent une superficie d'environ 289 kilomètres carrés et sont situées dans la partie centre-sud du portefeuille de propriétés de Falco (au nord du projet Horne 5). Les propriétés couvrent approximativement 90 % du camp minier historique et englobent plusieurs gisements de métaux de base de SMV qui ont déjà été en production. Ce secteur, qui compte plusieurs anciennes mines (dont Horne, Quémont, Waite-Amulet, Norbec) et des horizons métallogéniques bien connus, présente un potentiel de faire de nouvelles découvertes de minéralisation. Les premières découvertes de SMV ont eu lieu dans les années 1920, et la plus récente, à West Ansil, a eu lieu en 2005.

Le travail d'exploration prévu sur les propriétés du camp central comprend environ 26 000 mètres de forage et vise à mettre à jour le modèle géologique 3D du camp Noranda avec une revue systématique et des tests de cibles d'exploration existantes. De nombreuses cibles précises ont été identifiées et seront testées au cours de la campagne. En outre, une compilation de données historiques dans et autour des anciennes mines productrices sera menée, en examinant les ressources historiques et les résultats de forage afin de mieux identifier de nouvelles opportunités et de générer de nouvelles cibles.

---

## RESSOURCES FALCO

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du troisième trimestre

---

### Cible - extension ouest de Horne 5

En 2016, la Société a complété un programme de forage de 10 325 mètres pour vérifier un secteur situé entre la limite ouest du gîte Horne 5 et la faille de Horne Creek, la zone ciblée se trouvant entre 600 mètres et 1 300 mètres sous la surface. Le secteur vérifié n'avait jamais été spécifiquement ciblé auparavant.

Les résultats positifs obtenus lors du premier forage (H5-16-17A) ont confirmé la présence de teneur notable et d'épaisseur dans la continuité vers l'ouest du gîte Horne 5. Parmi les résultats, il convient de souligner 12,4 mètres à une teneur de 5,14 g/t Éq.Au.

Six trous additionnels ont été réalisés et analysés sur l'extension ouest de Horne 5. Le trou H5-16-09-E a intersecté la zone minéralisée à la profondeur attendue tandis que les trous H5-16-09-D, 09F, 17C, 19 et 23 ont confirmé un déplacement possible de la minéralisation vers le sud. La minéralisation correspond à 3 à 15 % de pyrite disséminée et des veinules avec peu de chalcopryrite et de sphalérite dans des rhyolites altérées et des tufs à lapilli felsiques.

Pour le forage H5-16-09D, la zone minéralisée, attendue à environ 1 250 mètres, n'a pas été recoupée, mais des structures subparallèles au trou (NE-SO) ont été observées. Planifié initialement pour 1 300 mètres, le trou a été poursuivi dans l'espoir de recouper la zone en profondeur et aussi afin de tester le bloc felsique de Horne. La minéralisation a été recoupée à 1 647 mètres. La minéralisation semble avoir été déplacée sur environ 200 mètres vers le sud.

Le trou H5-16-19, ciblant la partie supérieure de l'extension ouest de Horne 5, s'est terminé à 1 416 mètres. La minéralisation, correspondant à l'extension ouest de Horne 5, devait être recoupée aux alentours de 980 mètres, mais aucune zone significative n'a été observée. Toutefois, 5 à 15 % de pyrite disséminée et des veinules ont été observées de 1 307 mètres à 1 340 mètres. Un déplacement de la minéralisation vers le sud est possible, comme celui observé pour le trou H5-16-09D.

Le même modèle s'est produit dans les trous H5-16-09-F, 17-C et 23 où le plan minéralisé a été intersecté vers le sud. La compilation des résultats est en cours.

Les détails concernant les résultats de forage sont présentés dans les communiqués de presse du 13 septembre 2016 et du 31 octobre 2016, tous deux déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

### Cible - extension de Quémont

En 2016, la Société a complété un programme de forage de 5 065 mètres sur la cible de l'extension de Quémont. Ce programme ciblait le prolongement vers l'ouest, selon la plongée, du gisement de l'ancienne mine Quémont, où plus de 3,2 millions d'onces d'or ont été produites de 1949 à 1971 (15,4 millions de tonnes à 6,5 g/t Au, 2,4 % Zn, 1,3 % Cu et 30,8 g/t Ag).

Le trou H5-16-07D, ciblant la zone minéralisée H5, a recoupé le corridor de Quémont à environ 1 000 mètres sous la surface. La zone minéralisée se trouve dans le prolongement vers l'ouest, selon la plongée, du puits Quémont. Une rhyodacite moyennement chloritisée et silicifiée contenant 2 % de pyrite-chalcopryrite a été observée. Une zone minéralisée a été recoupée entre 1 171 mètres et 1 181 mètres, titrant 10,02 g/t Éq.Au, incluant 9,31 g/t Au sur 10 mètres. Par après, le trou a été prolongé dans le but de recouper l'ensemble des minéralisations de Horne 5.

Les détails concernant le trou H5-16-07D sont présentés dans le communiqué de presse du 31 octobre 2016, déposé sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

Les trous H5-16-20, 20A, 21 et 22, ciblant spécifiquement les extensions de Quémont, ont également été complétés et analysés. La compilation des résultats est en cours.

## RESSOURCES FALCO

Rapport de gestion

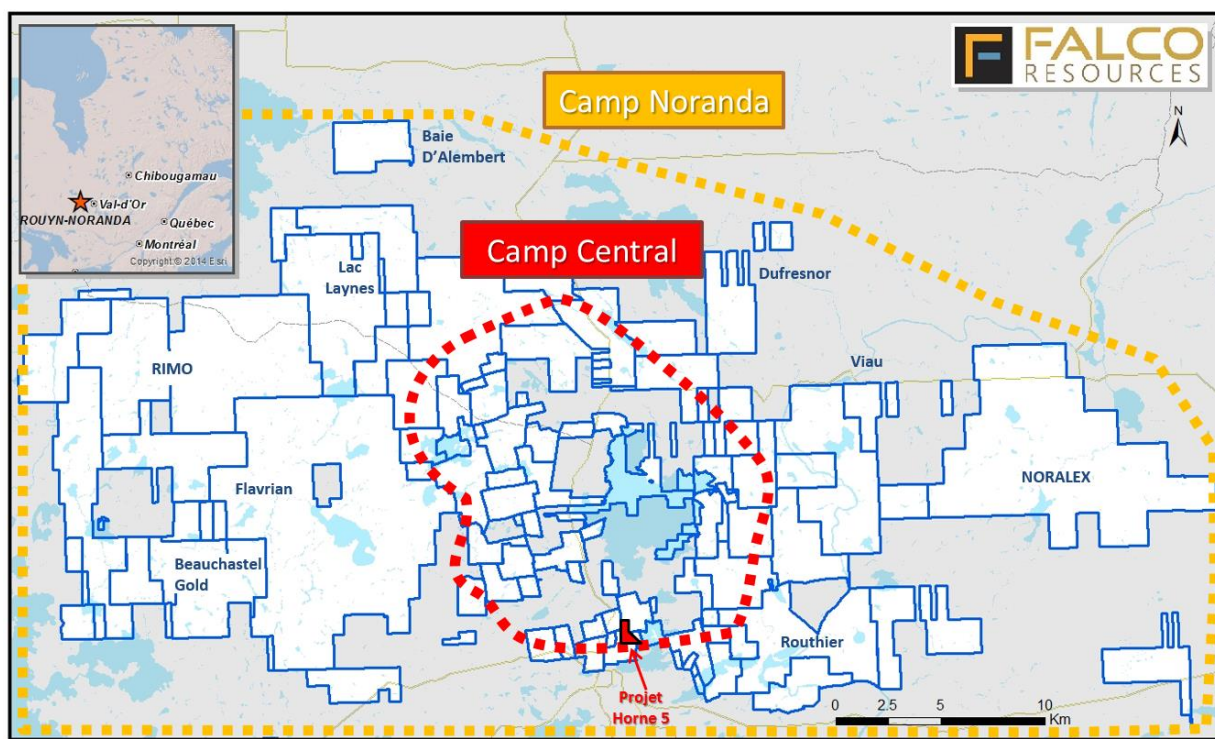
Exercice 2017 – Rapport du troisième trimestre

### Exploration - Autres activités régionales

En 2016, la Société a continué d'être active dans le camp minier de Rouyn-Noranda avec la finalisation d'un programme d'exploration diversifié, incluant de la prospection, des tranchées, de l'échantillonnage, de la cartographie, des levés géophysiques en surface et du forage. Le forage a eu lieu sur quatre différentes propriétés situées dans un rayon de 25 kilomètres autour de la ville de Rouyn-Noranda. La Société a réalisé cinq trous totalisant 1 904 mètres.

Un programme d'exploration visant à vérifier des cibles régionales dans le camp Noranda est prévu en 2017 avec environ 14 000 mètres. Les propriétés du camp Noranda sont situées dans la partie centre-sud de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, qui fait partie de la Province structurale du Supérieur. Il s'agit d'un des plus grands camps miniers au Canada et à date, 23 gisements de sulfures massifs volcanogènes et 17 gisements aurifères y ont été découverts. À l'échelle régionale, le camp est associé au Groupe de Blake River et englobe le camp central en son centre. Les propriétés du camp Noranda présentent un potentiel significatif pour différents styles de minéralisation (métaux précieux et métaux de base). Les gisements les plus importants sont : les SMV (Cu-Zn-Au-Ag) comme Horne, Quémont, Ansil, et les gisements mésothermaux épigénétiques d'Au-Ag comme Beauchemin, Donalda, Francoeur. Bien que plusieurs gisements de SMV polymétalliques aient été exploités par le passé au sein du camp Noranda, le potentiel d'y découvrir de nouveaux gisements associés aux métallotectes connus et bien définis dans le camp n'est pas négligeable.

Le programme d'exploration 2017 dans le camp Noranda sera axé sur les cibles suivantes : Noralex (4 000 mètres), Flavrian (3 400 mètres), Viau (2 000 mètres) et RIMO (1 000 mètres).



---

## RESSOURCES FALCO

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du troisième trimestre

---

### Résultats des activités pour les trois mois terminés le 31 mars 2017

(comparés à la période de trois mois terminée le 31 mars 2016)

Falco a subi une perte nette de 1 944 782 \$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2017, comparativement à une perte de 506 605 \$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2016.

La perte d'exploitation pour les trois mois terminés le 31 mars 2017 a augmenté de 594 873 \$ pour s'établir à 1 288 696 \$. La perte d'exploitation plus élevée est principalement le résultat d'un plus grand nombre d'activités corporatives suite à la réalisation d'une évaluation économique préliminaire positive pour le projet Horne 5 en juin 2016 et en lien avec l'étude de faisabilité et l'évaluation environnementale en cours. La Société a augmenté son personnel (incluant des consultants) afin de soutenir le niveau d'activité actuel, et est aussi plus active en matière de relations avec les investisseurs et les actionnaires.

Les produits d'intérêts sont passés de 6 517 \$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2016 à 102 562 \$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2017, en raison d'un solde de liquidités plus élevé. Les charges d'intérêt se sont élevées à 181 156 \$ en 2017 comparativement à un montant nul en 2016 en raison de la convention de prêt de 10,0 millions \$ intervenue avec Osisko, un actionnaire ayant une influence notable, en mai 2016 (pour plus de détails, voir la section *Description des transactions de financement*). Les autres produits se rapportent à la comptabilisation de la prime différée sur les actions accréditatives et s'élèvent à 161 858 \$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2017, comparativement à 181 412 \$ à la période correspondante en 2016.

Au cours des trois mois terminés le 31 mars 2017, Falco a enregistré une charge d'impôts différés de 738 298 \$ comparativement à un montant nul en 2016. Suivant l'annonce de l'évaluation économique préliminaire positive en juin 2016, la Société entend désormais réaliser la valeur comptable de ses actifs et régler la valeur comptable de ses passifs par le biais de l'utilisation de ses actifs d'exploration et d'évaluation, de telle sorte qu'elle a comptabilisé un passif d'impôts différés relativement à l'impôt minier du Québec.

### Résultats des activités pour les neuf mois terminés le 31 mars 2017

(comparés à la période de neuf mois terminée le 31 mars 2016)

Falco a subi une perte nette de 5 302 920 \$ pour les neuf mois terminés le 31 mars 2017, comparativement à une perte de 1 076 812 \$ pour les neuf mois terminés le 31 mars 2016.

La perte d'exploitation pour les neuf mois terminés le 31 mars 2017 a augmenté de 1 384 212 \$ pour s'établir à 3 190 939 \$. La perte d'exploitation plus élevée est principalement le résultat d'un plus grand nombre d'activités corporatives reliées aux financements de novembre et de janvier, ainsi qu'à la réalisation d'une évaluation économique préliminaire positive pour le projet Horne 5 en juin 2016 et à l'étude de faisabilité et l'évaluation environnementale en cours. La Société a augmenté son personnel (incluant des consultants) afin de soutenir le niveau d'activité actuel, et est aussi plus active en matière de relations avec les investisseurs et les actionnaires.

Les produits d'intérêts sont passés de 9 986 \$ pour les neuf mois terminés le 31 mars 2016 à 170 371 \$ pour les neuf mois terminés le 31 mars 2017, en raison d'un solde de liquidités plus élevé. Les charges d'intérêt se sont élevées à 539 266 \$ en 2017 comparativement à un montant nul en 2016 en raison de la convention de prêt de 10,0 millions \$ intervenue avec Osisko en mai 2016 (pour plus de détails, voir la section *Description des transactions de financement*). Les autres produits se rapportent à la comptabilisation de la prime différée sur les actions accréditatives et s'élèvent à 486 932 \$ pour les neuf mois terminés le 31 mars 2017, comparativement à 721 160 \$ à la période correspondante en 2016.

Au cours des neuf mois terminés le 31 mars 2017, Falco a enregistré une charge d'impôts différés de 2 228 969 \$ comparativement à un montant nul en 2016. Suivant l'annonce de l'évaluation économique préliminaire positive en juin 2016, la Société entend désormais réaliser la valeur comptable de ses actifs et régler la valeur comptable de ses passifs par le biais de l'utilisation de ses actifs d'exploration et d'évaluation, de telle sorte qu'elle a comptabilisé un passif d'impôts différés relativement à l'impôt minier du Québec.

---

## RESSOURCES FALCO

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du troisième trimestre

---

### Liquidités et sources de financement en capital

Au 31 mars 2017, le fonds de roulement était de 17 435 913 \$, comparativement à un fonds de roulement négatif de 1 982 028 \$ au 30 juin 2016. La trésorerie s'élevait à 35 874 950 \$ au 31 mars 2017, comparativement à 9 389 505 \$ au 30 juin 2016. Le fonds de roulement négatif au 30 juin 2016 découlait principalement d'un prêt de 10,0 millions de dollars avec Osisko qui est potentiellement remboursable en trésorerie advenant certains événements de défaut, notamment l'incapacité de réaliser une étude de faisabilité recommandant la construction d'une mine sur le projet Horne 5, l'incapacité d'obtenir les permis pour avancer le développement du projet Horne 5 et un changement de contrôle de la Société. Le prêt de 10,0 millions de dollars avec Osisko est présenté en tant que passif éventuellement payable au bilan de la Société au 31 mars 2017 et au 30 juin 2016. À la suite des financements réalisés le 22 novembre 2016 et le 26 janvier 2017 (pour plus de détails, voir la section *Description des transactions de financement*), le fonds de roulement est redevenu positif.

L'augmentation de la trésorerie de la Société est principalement attribuable aux financements réalisés en novembre 2016 et janvier 2017, en partie contrebalancée par les investissements dans des actifs d'exploration et d'évaluation de 13 150 453 \$, les investissements en immobilisations corporelles de 1 534 567 \$ et les activités d'exploitation qui ont nécessité des sorties de trésorerie de 3 547 399 \$ (incluant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement).

Le développement continu de la Société est conditionnel à sa capacité de recueillir le financement adéquat à court et à long terme. La Société ne génère pas de liquidités et, par conséquent, du capital supplémentaire sera nécessaire pour poursuivre son développement à long terme, y compris le développement potentiel du projet Horne 5. La capacité de mobiliser des fonds supplémentaires peut se détériorer ou ce financement peut ne pas être disponible à des conditions favorables, en raison de conditions en dehors du contrôle de la Société, comme une incertitude persistante sur les marchés des capitaux et des marchés de matières premières à la baisse.

La direction est d'avis que la Société dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes et pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants pour les 12 prochains mois lorsqu'ils seront exigibles. Pour évaluer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de tous les renseignements disponibles concernant l'avenir, c'est-à-dire au moins les douze mois suivant la fin de la période de présentation de l'information, sans toutefois s'y limiter. Le passif éventuellement payable est potentiellement remboursable en trésorerie advenant que certains événements de défaut surviennent, notamment l'incapacité de réaliser une étude de faisabilité recommandant la construction d'une mine sur le projet Horne 5, l'incapacité d'obtenir les permis requis pour avancer le développement du projet Horne 5 et un changement de contrôle de la Société. La capacité de la Société de poursuivre ses activités futures au-delà du 31 mars 2018, de financer ses dépenses d'exploration et d'évaluation ainsi que ses activités de développement potentielles pour le projet Horne 5 dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir, ce qui pourrait se faire de différentes façons, incluant sans s'y limiter, l'émission de titres de créance ou de capitaux propres. La direction se tournera vers de telles sources de financement au besoin. Malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir le financement nécessaire par le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à le faire dans l'avenir, ni que ces sources de financement ou ces initiatives seront à la portée de la Société ou qu'elles le seront à des conditions acceptables pour la Société.

### Flux de trésorerie pour les trois mois terminés le 31 mars 2017

(comparés à la période de trois mois terminée le 31 mars 2016)

Les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'exploitation totalisent 969 645 \$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2017, comparativement à 267 546 \$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2016. L'augmentation en 2017 est principalement le fait de l'augmentation des dépenses d'exploitation.

Les activités d'investissement ont nécessité des flux de trésorerie de 5 792 631 \$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2017, comparativement à 2 602 858 \$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2016. La Société a investi 1 534 567 \$ en équipement (principalement des systèmes de hissage) et 4 243 064 \$ sur ses actifs d'exploration et d'évaluation pour les trois mois terminés le 31 mars 2017, comparativement à des investissements de 2 651 006 \$ sur les actifs d'exploration et d'évaluation pour les trois mois terminés le 31 mars 2016. Les investissements ont été alloués pour des travaux d'exploration et d'évaluation continus dans le district de Rouyn-Noranda, principalement pour réaliser une étude de faisabilité et une évaluation des impacts environnementaux sur le projet Horne 5 en 2017, tel que décrit ci-haut dans le présent rapport de gestion.

---

## RESSOURCES FALCO

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du troisième trimestre

---

Les activités de financement ont généré des flux de trésorerie de 10 342 802 \$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2017, comparativement à 69 000 \$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2016. Les entrées de trésorerie en 2017 sont le résultat d'un placement privé sans intermédiaire avec trois investisseurs stratégiques au Québec, pour un produit totalisant 10 799 600 \$. Des frais d'émission de 456 798 \$ ont été payés en 2017, en lien avec les financements de novembre 2016 et de janvier 2017. L'exercice d'options avait généré 69 000 \$ en 2016.

### **Flux de trésorerie pour les neuf mois terminés le 31 mars 2017**

*(comparés à la période de neuf mois terminée le 31 mars 2016)*

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'exploitation ont totalisé 3 547 399 \$ dans les neuf mois terminés le 31 mars 2017, comparativement à 844 694 \$ pour les neuf mois terminés le 31 mars 2016. L'augmentation au cours de la période courante est principalement attribuable à une augmentation des dépenses d'exploitation et à l'impact négatif d'une diminution des comptes créditeurs et frais courus (comparativement à un impact positif pour les neuf mois terminés le 31 mars 2016) en raison de différences dans le calendrier des paiements aux fournisseurs.

Les activités d'investissement ont nécessité des sorties de trésorerie de 14 700 020 \$ pour les neuf mois terminés le 31 mars 2017, comparativement à 7 887 071 \$ pour les neuf mois terminés le 31 mars 2016. La Société a investi 1 534 567 \$ en équipement (principalement des systèmes de hissage), et 13 150 453 \$ sur ses actifs d'exploration et d'évaluation pour les neuf mois terminés le 31 mars 2017, comparativement à des investissements de 7 835 124 \$ sur les actifs d'exploration et d'évaluation pour les neuf mois terminés le 31 mars 2016. Les investissements ont été alloués pour des travaux d'exploration et d'évaluation dans le district de Rouyn-Noranda, principalement pour réaliser des activités d'exploration et pour l'étude de faisabilité et l'évaluation des impacts environnementaux sur le projet Horne 5 en 2017, tel que décrit ci-haut dans le présent rapport de gestion.

Les activités de financement ont généré des flux de trésorerie de 44 732 864 \$ pour les neuf mois terminés le 31 mars 2017, comparativement à 5 019 965 \$ pour les neuf mois terminés le 31 mars 2016. Les entrées de trésorerie en 2017 sont le résultat d'un financement public par voie de prise ferme qui a généré un produit brut de 36 449 593 \$ et un placement privé sans intermédiaire avec trois investisseurs stratégiques au Québec pour un produit brut totalisant 10 799 600 \$. Des frais d'émission de 2 692 223 \$ ont été payés durant les neuf mois terminés le 31 mars 2017, comparativement à 180 075 \$ durant les neuf mois terminés le 31 mars 2016. De plus, l'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions a généré des entrées de trésorerie de 54 394 \$ et 121 500 \$, respectivement, comparativement à 69 000 \$ générés par l'exercice d'options à la période correspondante en 2016. Pour les neuf mois terminés le 31 mars 2016, deux placements avaient généré un produit brut global de 5 131 040 \$. Les frais d'émission d'actions payés en lien avec ces deux placements s'élevaient à 180 075 \$.

### **Description des transactions de financement**

Les transactions de financement réalisées au cours des deux dernières années sont les suivantes :

- Le 26 janvier 2017, la Société a clôturé un placement privé sans l'entremise d'un courtier (le « placement privé ») avec trois investisseurs stratégiques québécois, à savoir Ressources Québec inc., agissant à titre de mandataire pour le gouvernement du Québec, Capital Croissance PME II, S.E.C. et SIDEX, S.E.C., en vertu duquel la Société a émis 10 093 083 unités de la Société (les « unités ») à un prix de 1,07 \$ par unité, pour un produit brut global de 10 799 600 \$.

Chaque unité se compose d'une action ordinaire du capital social de la Société (une « action ordinaire ») et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription permet d'acquérir une action ordinaire additionnelle (une « action visée par un bon de souscription ») de la Société pour une période de 18 mois à compter de la date de clôture du placement à un prix de levée de 1,45 \$ par action visée par un bon de souscription. La date d'expiration des bons de souscription peut être accélérée par la Société à tout moment après l'anniversaire des six mois de la clôture du placement et avant la date d'expiration des bons de souscription, si le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société est supérieur à 1,75 \$ pendant une période de 20 jours de séance consécutifs. La Société diffusera alors un communiqué de presse annonçant la durée réduite des bons de souscription. Le cas échéant, les bons de souscription expireront le 20<sup>e</sup> jour civil suivant la date de ce communiqué de presse.

Le produit net de 10,5 millions de dollars sera utilisé par la Société pour avancer le programme de dénoyage relié au développement du projet Horne 5, pour l'exploration régionale et pour le fonds de roulement général.

---

## RESSOURCES FALCO

### Rapport de gestion

### Exercice 2017 – Rapport du troisième trimestre

---

Dans ses documents du financement public par voie de prise ferme de novembre 2016 (voir les détails du financement ci-dessous), Falco a annoncé son intention de réaliser un placement privé parallèle pouvant atteindre 25,0 millions de dollars auprès d'investisseurs stratégiques, et ce, aux mêmes modalités et conditions que celles du financement de novembre 2016. Toutefois, certains partenaires stratégiques ont décidé de repousser leur engagement dans le projet Horne 5. La Société maintient le dialogue avec ces partenaires stratégiques et s'attend à ce qu'ils participent aux financements futurs, au fur et à mesure que la Société continue de faire progresser le développement du projet Horne 5, avec la réalisation attendue de l'étude de faisabilité vers la fin du deuxième trimestre ou le début du troisième trimestre de 2017 et la réalisation attendue de l'étude d'impact environnemental au deuxième semestre de 2017.

- Le 22 novembre 2016, la Société a clôturé un financement public par voie de prise ferme (le « placement ») de 24 183 350 unités (les « unités ») de Falco à un prix de 1,07 \$ par unité et de 8 260 475 actions accréditatives (les « actions accréditatives ») à un prix de 1,28 \$ par action accréditative, pour un produit brut global d'environ 36,5 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire du capital social de la Société (une « action ordinaire ») et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription permet d'acquérir une action ordinaire additionnelle (une « action visée par un bon de souscription ») de la Société pour une période de 18 mois à compter de la date de clôture du placement à un prix de levée de 1,45 \$ par action visée par un bon de souscription. La date d'expiration des bons de souscription peut être accélérée par la Société à tout moment après l'anniversaire des six mois de la clôture du placement et avant la date d'expiration des bons de souscription, si le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société est supérieur à 1,75 \$ pendant une période de 20 jours de séance consécutifs. La Société diffusera alors un communiqué de presse annonçant la durée réduite des bons de souscription. Le cas échéant, les bons de souscription expireront le 20<sup>e</sup> jour civil suivant la date de ce communiqué de presse. La commission versée aux preneurs fermes (5,5 %) s'élève à 2,0 millions de dollars et les autres frais associés au placement sont de 0,5 million de dollars.

Le produit net, estimé à 33,9 millions de dollars, devrait être utilisé par la Société au cours des 12 à 15 prochains mois suivant la date de clôture comme suit (en fonction des résultats des programmes d'exploration, de l'étude de faisabilité et de l'évaluation environnementale) :

<u>Programmes d'investissement planifiés</u>	<u>Dépenses estimées</u>
Programme de forage (H5 Sud-ouest)	5,0 millions de dollars <sup>(i), (ii)</sup>
Exploration régionale	2,5 millions de dollars <sup>(i), (ii)</sup>
Forage d'extension près du projet Horne 5	2,5 millions de dollars <sup>(i), (ii)</sup>
Acquisition et relocalisation de bâtiments	4,5 millions de dollars
Programme de dénoyage	10,0-12,0 millions de dollars
Restauration du puits Quémont	2,5-4,0 millions de dollars
Préconstruction d'installations en surface	2,5-4,0 millions de dollars
Fins générales de fonds de roulement	Solde disponible

(i) À la suite de l'exercice de l'option de surallocation, un total de 8 260 475 actions accréditatives ont été émises pour un produit brut d'environ 10,6 millions de dollars. Par conséquent, la Société ajustera ses activités d'exploration et d'évaluation prévues dans le cadre de ses programmes d'investissement planifiés pour dépenser un total de 10,6 millions de dollars en dépenses d'exploration admissibles d'ici le 31 décembre 2017.

(ii) Falco a subséquemment modifié son programme de forage et se concentrera exclusivement sur les cibles d'exploration régionale pour l'année civile 2017. Par conséquent, le budget initial de 10,0 millions de dollars sera dépensé sur les cibles d'exploration régionale, incluant celles du camp central et du camp Noranda.

- Le 30 mai 2016, Falco a clôturé un financement avec Osisko par lequel cette dernière a fourni un prêt de 10 millions de dollars. Le prêt a été utilisé pour l'avancement du projet Horne 5 et pour les affaires générales de la Société. Le prêt vient à échéance au bout d'une période de 18 mois et les intérêts sont payables sur le montant de capital à un taux annuel équivalent à 7 %, composé trimestriellement, exigible au moment du remboursement de capital. D'ici au 30 novembre 2017, Falco et Osisko doivent négocier de bonne foi les termes, les conditions et la structure d'une entente de flux d'argent ou d'or, laquelle doit consister en une transaction typique de ce genre dans l'industrie, où Osisko pourra fournir à Falco une portion du capital de développement requis pour construire le projet Horne 5. Dans ce cas, le montant de capital du prêt et des intérêts cumulés sera déduit du dépôt du flux. À la date d'échéance, si Falco et Osisko n'ont pas conclu une entente de flux, le montant de capital du prêt sera converti en une redevance de 1 % NSR sur le projet Horne 5 et les intérêts cumulés seront payés



---

## RESSOURCES FALCO

### Rapport de gestion

### Exercice 2017 – Rapport du troisième trimestre

---

en espèces. Dans certaines circonstances de défaut, Osisko pourra, à son gré, demander le remboursement en espèces du montant de capital et des intérêts cumulés.

- Le 30 décembre 2015, Falco a clôturé un placement privé d'actions accréditatives (les « actions accréditatives ») à un prix de 0,32 \$ par action accréditative, afin de dégager un produit brut total de 3 281 040 \$ (le « placement »). Le produit net issu de la vente d'actions accréditatives a été utilisé par Falco pour financer des dépenses d'exploration canadiennes admissibles sur ses propriétés de ressources au Canada. En vertu du placement, la Société a conclu une convention d'honoraires d'intermédiaire avec certaines parties sans lien de dépendance (les « intermédiaires »), en vertu de laquelle les intermédiaires ont reçu des honoraires d'intermédiaire égal à 4 % à l'égard de certaines souscriptions liées au placement.
- Le 22 juillet 2015, la Société a conclu un placement privé d'unités sans intermédiaire pour un produit brut total atteignant 1 850 000 \$. Le placement privé était composé d'unités à un prix d'émission de 0,40 \$ par unité. Chaque unité était composée d'une action ordinaire du capital de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription pouvait être exercé en une action ordinaire additionnelle de la Société pendant une période de 24 mois suivant la date de clôture du placement à un prix d'exercice de 0,52 \$ par action ordinaire. La Société pouvait devancer l'échéance des bons de souscription si le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la TSX-V était supérieur à 0,65 \$ pendant une période de 20 jours de séance consécutifs, en avisant par écrit les détenteurs des bons de souscription que ceux-ci viendront à échéance à la date qui échoit 30 jours après la date de notification, à moins qu'ils ne soient exercés par les détenteurs avant cette date. La Société a accéléré en juin 2016 l'échéance et la plupart des bons de souscription ont été subséquemment exercés. La Société a utilisé le produit net du placement pour avancer et terminer l'EEP du projet Horne 5, qui a été déposée en 2016, et pour des fins générales de fonds de roulement.

## Développement corporatif

### Assemblée générale annuelle

#### *Élection des administrateurs*

Durant l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui a eu lieu le 22 novembre 2016, tous les candidats au conseil d'administration de Falco ont été élus. La liste des administrateurs est présentée à la dernière page du présent rapport de gestion.

#### *Version modifiée et mise à jour du régime de droits des actionnaires*

L'entente modifiée et mise à jour du régime de droits des actionnaires (le « régime de droits ») de la Société, qui modifie et met à jour l'entente originale de régime de droits des actionnaires de la Société datée du 28 novembre 2013 entre la Société et Equity Financial Trust Company, a été approuvée par les actionnaires de la Société lors de l'assemblée générale annuelle. Le régime de droits n'a pas été instauré en réponse à une proposition d'acquisition pour le contrôle de la Société et la Société n'avait connaissance d'aucune démarche en ce sens à l'époque. Les actionnaires peuvent accéder au régime de droits au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### *Adoption d'une disposition de continuité relative au régime incitatif à long terme*

Lors de l'assemblée générale annuelle, les actionnaires ont approuvé la réintégration de la disposition de continuité d'octroi d'options d'achat d'actions de Falco dans le cadre de son régime incitatif à long terme. En vertu de la disposition de continuité d'octroi d'options d'achat d'actions, les options ne doivent pas dépasser 10 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société au moment de l'octroi (sur une base non diluée) et peuvent être octroyées de temps à autre aux administrateurs, à la haute direction, aux employés et à d'autres personnes admissibles à recevoir des options.



## RESSOURCES FALCO

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du troisième trimestre

### Ajouts au conseil d'administration et nomination de nouveaux dirigeants

Le 27 mars 2017, Falco a annoncé que Bryan A. Coates, président d'Osisko, se joignait au conseil d'administration et présidera un nouveau comité des finances du conseil d'administration. Falco a aussi annoncé qu'Hélène Cartier, qui occupe actuellement un poste d'administratrice sur le conseil d'administration, s'était jointe à la Société à titre de vice-présidente, environnement et développement durable. Mme Cartier continuera de siéger au conseil d'administration jusqu'à ce qu'un administrateur soit nommé pour la remplacer. De plus, Falco a nommé François Vézina au poste de vice-président, services techniques, et Christian Laroche au poste de vice-président, métallurgie. La Société croit que des professionnels de l'industrie dotés d'une expertise et d'une expérience variées constitueront des actifs importants pour la Société dans l'avancement de son projet Horne 5.

### Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée <sup>(i)</sup> pour les huit derniers trimestres est présentée ci-dessous :

<b>(pour les trois mois terminés le)</b>	<b>31 mars 2017</b>	<b>31 décembre 2016</b>	<b>30 septembre 2016</b>	<b>30 juin 2016</b>
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 874 950	32 294 424	4 301 153	9 389 505
Fonds de roulement	17 435 913	17 725 969	(6 744 263)	(1 982 028)
Total de l'actif	82 955 013	69 899 335	35 846 418	35 875 415
Total du passif financier non courant	-	-	-	-
Investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation <sup>(ii)</sup>	4 318 064	5 452 791	3 454 598	2 987 952
Total des produits	-	-	-	-
Perte nette pour la période	1 944 782	1 928 601	1 429 537	5 107 202
Perte nette par action de base et diluée	0,01	0,02	0,01	0,05
<b>(pour les trois mois terminés le)</b>	<b>31 mars 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>	<b>30 septembre 2015</b>	<b>30 juin 2015</b>
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 123 066	3 924 470	3 851 066	4 834 866
Fonds de roulement	(358 299)	2 143 364	2 569 167	3 489 886
Total de l'actif	25 407 907	25 739 260	22 873 386	21 343 225
Total du passif financier non courant	-	-	-	-
Investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation <sup>(ii)</sup>	2 651 006	2 783 579	2 400 539	952 861
Total des produits	-	-	-	-
Perte nette pour la période	506 605	343 920	226 287	1 413 982
Perte nette par action de base et diluée	-	-	-	0,02

(i) Données financières en dollars canadiens préparées conformément aux IFRS.

(ii) Inclut les paiements d'options sur des propriétés, sur la base des règlements.

Durant les trois mois terminés le 31 mars 2017, Falco a augmenté sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, son fonds de roulement et son actif total, principalement en raison d'un financement de 10,8 millions de dollars. Durant les trois mois terminés le 31 décembre 2016, la Société a augmenté sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, son fonds de roulement et son actif total, principalement en raison d'un financement d'environ 36,5 millions de dollars. Durant les trois mois terminés le 30 juin 2016, la Société a augmenté sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, son fonds de roulement et son actif total, principalement en raison d'un financement de

---

## RESSOURCES FALCO

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du troisième trimestre

---

10,0 millions de dollars sous la forme d'un prêt d'Osisko. La diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les autres périodes est avant tout le résultat des investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation et des activités d'exploitation. La perte nette pour les trois mois terminés le 30 juin, le 30 septembre et le 31 décembre 2016 a augmenté sensiblement en raison d'une charge d'impôts différés reliés à des impôts miniers différés.

### Transactions entre les parties liées

Durant les trois et neuf mois terminés le 31 mars 2017, des montants de 724 683 \$ et de 1 722 772 \$ respectivement (400 411 \$ et 971 338 \$ respectivement pour les trois et neuf mois terminés le 31 mars 2016) ont été facturés par Osisko pour des services professionnels et la location de bureaux. Un montant de 292 769 \$ est inclus dans les comptes créditeurs et frais courus au 31 mars 2017 (147 321 \$ au 30 juin 2016).

Le 22 novembre 2016, la Société a clôturé un financement public par voie de prise ferme d'unités et d'actions accréditatives pour un produit brut d'approximativement 36,5 millions de dollars. Certains dirigeants et administrateurs de Falco et d'Osisko ont participé au placement et 661 000 actions accréditatives leur ont été émises. Osisko a également participé au placement et 2 343 750 actions accréditatives lui ont été émises. Ces transactions ont été réalisées aux mêmes modalités et conditions que celles offertes aux autres participants.

### Obligations contractuelles et engagements

La Société s'est engagée à effectuer des paiements minimaux en vertu de contrats de location à long terme pour des espaces à bureaux et de l'équipement, lesquels viennent à échéance au plus tard en 2021. Au 31 mars 2017, les paiements minimums résiduels en vertu de ces contrats de location étaient d'environ 208 695 \$ répartis de la façon suivante :

<b>Douze mois terminés le 31 mars</b>		
		<b>\$</b>
2018		66 195
2019		45 000
2020		45 000
2021		45 000
2022		7 500
		<u>208 695</u>

Le 24 mars 2017, la Société a conclu une entente pour assurer l'ingénierie, l'approvisionnement, la livraison, et les services reliés à la performance et à l'installation des systèmes de hissage pour le projet Horne 5. Les systèmes de hissage comprendront un treuil de production, un treuil auxiliaire et un treuil de service. La livraison et l'installation des treuils de service et auxiliaire est prévue en 2018. Le contrat, d'une valeur estimée à environ 28,0 millions de dollars, dont 1,5 million de dollars ont été versés au 31 mars 2017, peut être résilié en tout temps, sous réserve du paiement des travaux approuvés et exécutés par le fournisseur à la date de résiliation.

À la suite de la clôture du placement en novembre 2016, Falco s'est engagée à dépenser un montant de 10 573 408 \$ d'ici le 31 décembre 2017 en dépenses d'exploration et d'évaluation admissibles. Au 31 mars 2017, le solde restant à dépenser s'élevait à 9 517 652 \$.

Les obligations contractuelles et les engagements seront financés à partir du fonds de roulement.

### Arrangements hors bilan

En date du 23 mai 2017, la Société n'avait aucun arrangement hors bilan.

---

## RESSOURCES FALCO

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du troisième trimestre

---

### Données sur les actions en circulation

En date du 23 mai 2017, la Société a 157 292 768 actions ordinaires émises et en circulation, 9 216 736 options d'achat d'actions en circulation et 17 138 217 bons de souscription en circulation.

### Événement postérieur à la date du bilan

#### Financement

Le 17 mai 2017, Falco a annoncé qu'elle avait conclu une entente avec un syndicat de preneurs fermes aux termes de laquelle les preneurs fermes ont accepté d'acquérir 19 380 000 unités de la Société (les « unités ») au prix de 1,29 \$ par unité (l'« offre »), représentant un produit brut total pour Falco de 25 000 200 \$. La Société a accordé aux preneurs fermes une option, selon les mêmes termes et conditions que l'offre, pour une période de 30 jours suivant la clôture de l'offre, d'acquérir des unités additionnelles jusqu'à 15% supplémentaire de l'offre pour couvrir les attributions excédentaires, le cas échéant.

Chaque unité se compose d'une action ordinaire (une « action ordinaire ») de Falco et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription ») de Falco. Chaque bon de souscription donnera droit à son porteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 1,70 \$ par action ordinaire pour une période de 18 mois suivant la date de clôture de l'offre.

L'offre devrait être finalisée le 7 juin 2017 et est soumise à certaines conditions, y compris, mais sans s'y limiter, à la réception de toutes les approbations nécessaires, y compris l'approbation du TSX-V et des autorités réglementaires en valeurs mobilières concernées.

### Facteurs de risque

Un placement dans les actions ordinaires de la Société est assujéti à de nombreux risques et incertitudes. Un investisseur devrait porter une attention particulière aux risques décrits dans le rapport de gestion et dans la notice annuelle modifiée et mise à jour pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 et aux autres renseignements déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)), avant d'investir dans des actions ordinaires de la Société. Si un ou plusieurs risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Bien que Falco ait pris des moyens raisonnables pour s'assurer d'un titre valable à ses propriétés, il n'existe aucune certitude que les titres de n'importe laquelle de ses propriétés ne seront pas contestés ou remis en question, plus particulièrement sur le gîte Horne 5, alors que Falco détient des droits contractuels, et non des titres miniers enregistrés, lesquels sont détenus par un tiers. Afin d'avoir accès au gîte Horne 5, et à la condition que les activités futures de Falco soient subordonnées à l'utilisation actuelle des terrains de surface par ce tiers et sous réserve également de la discrétion de ce tiers à l'égard du contrôle des activités de Falco qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités actuelles de ce tiers, Falco doit obtenir une licence de la part de ce tiers, qui ne peut être refusée de manière déraisonnable, mais qui peut être assujéti à ces conditions (y compris la disposition en matière de garantie de bonne exécution envers ce tiers et l'indemnisation de ce tiers par Falco), selon ce que peut exiger ce tiers, à son entière discrétion. Bien que la Falco n'ait aucune raison de croire que cette licence ne lui sera pas accordée, il n'existe aucune garantie qu'une telle licence sera accordée à Falco selon des modalités acceptables. Des tiers pourraient avoir des réclamations valides quant à des portions sous-jacentes aux intérêts de Falco dans ses propriétés.

### Risques financiers

Les activités de la Société font en sorte que la Société est exposée à différents risques financiers : les risques de marché (incluant le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidités. Le programme global de gestion du risque de la Société est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à minimiser les possibilités d'effets négatifs sur le rendement de la Société.

Une description des risques financiers est présentée dans les états financiers annuels audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

---

## RESSOURCES FALCO

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du troisième trimestre

---

### Contrôles de divulgation de l'information à l'interne

En novembre 2007, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont exempté les émetteurs émergents, comme la Société, de la certification des contrôles et des procédures de divulgation de l'information ainsi que des contrôles internes de communication de l'information financière à compter du 31 décembre 2007 et par après. La Société est tenue de déposer les certificats de base. La Société ne fait aucune évaluation quant à l'établissement et au maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information au sens du Règlement 52-109.

### Base d'établissement des états financiers

Les états financiers intermédiaires résumés non audités pour les trois et neuf mois terminés le 31 mars 2017 ont été préparés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB et qui sont applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers intermédiaires résumés non audités de Falco pour les trois et neuf mois terminés le 31 mars 2017 devraient être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, lesquels ont été préparés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB.

Les conventions comptables et les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les états financiers intermédiaires résumés non audités pour les trois et neuf mois terminés le 31 mars 2017 sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées par la Société dans les états financiers audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2016. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités le 23 mai 2017.

Les conventions comptables significatives de Falco ainsi que les normes comptables émises, mais pas encore en vigueur sont décrites en détail dans les notes aux états financiers audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

### Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés être raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

### Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les prix cotés du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours des périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier.

Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 et dans les états financiers intermédiaires résumés non audités pour les trois et neuf mois terminés le 31 mars 2017, tous deux déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

### Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels concernant la Société ont été déposés et sont disponibles sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com)

---

## RESSOURCES FALCO

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du troisième trimestre

---

### Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

À l'exception des énoncés de faits historiques dans les présentes, certains renseignements dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs concernant les activités, les opérations, les plans, la performance financière et la situation financière de Falco. Il est souvent possible, mais pas toujours, de reconnaître les renseignements prospectifs par l'usage de mots comme « planifie », « s'attend », « peut », « devrait », « pourrait », « sera », « budget », « prévu », « estimation », « prévision », « a l'intention de », « anticipe », « croit » ou des variantes de ces mots et de ces expressions, y compris leur forme négative, selon lesquels certaines mesures, certains événements ou certains résultats peuvent, pourraient ou devraient se produire, être pris ou se réaliser. Ces énoncés prospectifs sont faits en date du présent rapport de gestion.

Les énoncés prospectifs impliquent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus ou inconnus, qui pourraient faire en sorte que les plans, les résultats, la performance ou les réalisations de Falco soient en réalité sensiblement différents des plans, des résultats, de la performance et des réalisations qui ont été exprimés ou suggérés par de tels énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, une différence importante entre les flux de trésorerie d'exploitation, les flux de trésorerie disponibles, les ressources minérales, les liquidités disponibles, les coûts des transactions et les dépenses administratives qui sont réels par rapport à ceux anticipés; des risques liés à des partenariats ou à d'autres activités conjointes; les résultats réels des travaux d'exploration en cours; des variations dans les ressources minérales, la production minérale, les teneurs ou les taux de récupération ainsi que des variations dans les efforts d'optimisation et les ventes; des délais dans l'obtention des approbations gouvernementales ou du financement ou des retards dans la réalisation des activités de développement ou de construction; les risques non assurés; l'évolution de la réglementation; l'obtention des autorisations, y compris de tierces parties, permis, licences et titres miniers requis en temps opportun; la disponibilité de la main-d'œuvre et son intégration ainsi que la disponibilité du matériel et de l'équipement et leur mise en place; le rendement des installations, de l'équipement et des procédés par rapport aux spécifications et aux attentes; des impacts environnementaux imprévus sur les activités; les impacts des activités de Falco sur les activités de tierces parties; les prix courants; des risques liés à la production, à la construction et à la technologie; des risques liés aux activités et aux investissements nécessaires associés aux opérations, à l'élargissement des opérations ou aux opérations dans lesquelles Falco détient des intérêts; des fluctuations du prix de l'or, de l'argent ou de tout autre métal et du taux de change; une incertitude concernant la production future et les liquidités; une incapacité de réaliser entièrement de nouveaux projets de développement, des agrandissements planifiés ou d'autres projets dans les délais prévus; des changements défavorables des conditions du marché, des conditions politiques, des conditions économiques générales ou des changements défavorables des lois et des règlements de même nature; des changements dans les paramètres du projet; la possibilité de dépassement des coûts et dépenses d'un projet ou des coûts et dépenses non prévus; des accidents, des conflits de travail, des protestations de la collectivité et des parties intéressées et d'autres risques inhérents au secteur minier; un bris à l'usine, un bris d'équipement ou une défaillance des processus empêchant le fonctionnement normal planifié; un risque de vice caché d'un titre de propriété ou d'une autre opposition; des facteurs discutés dans la section « Facteurs de risques »; les risques décrits dans les documents publics de Falco déposés sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

En outre, les énoncés sur les ressources minérales et les onces d'équivalent en or sont des énoncés prospectifs, car ils supposent une évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Même si Falco a cherché à reconnaître les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les événements ou les résultats soient en réalité sensiblement différents de ceux compris dans ces énoncés prospectifs, il peut exister d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les événements ou les résultats soient en réalité différents de ceux anticipés, estimés ou souhaités. Rien ne garantit que ces énoncés prospectifs s'avéreront exacts puisque les plans et résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans de tels énoncés. En conséquence, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

**(Signé) Luc Lessard**

Luc Lessard

Président et chef de la direction

**(Signé) Vincent Metcalfe**

Vincent Metcalfe

Chef des finances

23 mai 2017

---

## RESSOURCES FALCO

Rapport de gestion

Exercice 2017 – Rapport du troisième trimestre

---

### Informations sur la Société

#### Siège social

1100, av. des Canadiens-de-Montréal

Bureau 300

Montréal, Québec, Canada H3B 2S2

Tél. : 514 905-3162

Courriel : [info@falcores.com](mailto:info@falcores.com)

Site web : [www.falcores.com](http://www.falcores.com)

#### Bureau de projet

161, avenue Murdoch

Rouyn-Noranda, Québec, Canada J9X 1E3

#### Administrateurs

Sean Roosen, président du conseil

Mario Caron, administrateur en chef

Hélène Cartier

Bryan A. Coates

Paola Farnesi

Claude Ferron

Paul-Henri Girard

Luc Lessard

#### Dirigeants

Luc Lessard, président et chef de la direction

Vincent Metcalfe, chef des finances

Hélène Cartier, vice-présidente, Environnement et  
Développement durable

Christian Laroche, vice-président, Métallurgie

André Le Bel, vice-président aux affaires juridiques et  
secrétaire corporatif

Claude Léveillé, vice-président, Relations  
communautaires et ressources humaines

Frédéric Ruel, vice-président et contrôleur corporatif

François Vézina, vice-président, Services techniques

Steve Boucratie, secrétaire corporatif adjoint

#### Conseillers juridiques

Lavery, de Billy LLP

#### Auditeurs

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

#### Agent des transferts

Compagnie Trust TSX

#### Inscription en Bourse

Bourse de croissance TSX : FPC